



Préparation à l'Habilitation Électrique B0 / H0 – H0v

Action de formation

 Présentiel

 7

 12 personnes max

PUBLIC

Toutes personnes qui doivent effectuer des opérations d'ordre non électrique dans un environnement électriquement dangereux (agent de surveillance, ingénieur, serrurier, plombier, etc.)

PROFIL DU FORMATEUR

Formateur qualifié et compétent avec une expérience professionnelle sur les installations électriques concernées et possédant les habilitations correspondantes au domaine de formation.

MODALITÉS D'ACCÈS

Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous demandons de le préciser à l'inscription. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions en accord avec votre employeur.

PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

Pour suivre cette formation aucun prérequis n'est nécessaire.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Préparation en vue d'un titre d'Habilitation de type B0, H0, HV suivant la norme NF C18-510. Connaître les risques liés à l'électricité et ses dangers et réaliser en sécurité des travaux d'ordre non électrique dans un environnement présentant des risques.

CONTENU

La Théorie : 6 Heures

1- Rappel des fondamentaux :

- Les grandeurs électriques : tension, courant, résistance, puissance.
- Les règles de base de sécurité électrique : la notion de zone, la mise hors tension, les consignes de sécurité.

2 -Les risques électriques :

- Les différents types de risques électriques : électrisation, électrocution, arc électrique. Réglementation sur la sécurité électrique applicable aux travaux non électrique : décret du 22/09/2010 et norme NF C18-510.
- Mise en évidence des notions importantes telles que la tension et le courant à travers des exemples concrets.
- Évaluation des risques : effets physiopathologiques du courant électrique.
- Exemples d'accidents (contact direct, indirect, court-circuit).
- Classement des installations.
- Interventions et travaux non électriques en BT.
- Travaux non électriques en HT.
- Les effets du courant électrique sur le corps humain.

Les facteurs de risques : l'état des installations électriques, l'environnement de travail, les actions humaines.

3- Les moyens de prévention :

- Les équipements de protection individuelle : casque, gants, chaussures de sécurité, etc.
- Les équipements de protection collective : barrière, écran, etc.
- Les consignes de sécurité spécifiques aux travaux électriques.

4- Intervention en cas d'accident électrique

- Les gestes à effectuer en cas d'accident électrique : alerter, mettre hors tension, secourir.
- La conduite à tenir en attendant les secours

La Pratique : 1 Heures

- Le système de détection incendie.
- Le système de mise en sécurité incendie.
- Les installations fixes d'extinction automatique.

MODALITES & CONDITIONS D'ACCES

En amont de la contractualisation, un entretien téléphonique permettra :

- D'analyser les besoins et d'ajuster le contenu aux profils et situations des stagiaires.
- De vérifier les prérequis.
- D'identifier les situations de handicap nécessitant des adaptations.

Dates et horaires des prochaines sessions : Nous contacter

METHODE D'EVALUATION

Durant la formation : plusieurs évaluations, réalisées sous forme d'ateliers ou de questionnaires, permettront de mesurer la progression pédagogique des stagiaires.

A l'issue de la formation : les stagiaires seront invités à évaluer l'atteinte des objectifs de la formation par un QCM et à renseigner un questionnaire de satisfaction (une synthèse des questionnaires sera transmise au donneur d'ordre).

MOYENS PEDAGOGIQUES FAVORISANT L'IMPLICATION DES STAGIAIRES

La méthode pédagogique interactive s'appuie sur des contenus théoriques par PPT, des vidéos, des analyses de cas, des ateliers pratiques et des discussions.

Sur le plan matériel, est requise : une salle spacieuse adaptée à la formation, et si possible disposée en U, équipée d'un écran tactile interactif.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Conformément à la réglementation (loi du 11 Février 2005 et Articles D.5211-1 et suivants du code du travail), SécuPFormations s'engage à répondre aux besoins particuliers des stagiaires en situation de handicap en proposant des aménagements en termes de durée, rythme, méthodes et supports pédagogiques...).

CONTACT

SécuPFormations - Sonia PERRU : soniaperru@secupformations.com -
06.25.54.51.47